

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-trois,

Date de convocation
27/11/2023

Le 15 février

Date d'affichage de
convocation
27/11/2023

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Nombre de conseillers

Présents :

En exercice : 17

Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI, Claire CROIXMARIE, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Présents : 12

Excusés :

Votants : 12

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Chrystèle GUILLARD, Annick BOKAN, Nathalie SENU

Date de la séance :

L'exposé de la Vice-présidente fait,

5 décembre 2023

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

ACCORDE à _____, domiciliée à _____ à Magny-les-Hameaux, un prêt remboursable d'un montant de 900 €, avec un remboursement de 150,00 euros par mois de janvier à juin 2024 et un don d'un montant de 756,55 euros.

Prêt
n°1/2023

PRECISE que la somme totale d'un montant de 1656,50 euros sera versée directement auprès du Lien Yvelinois et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et la bénéficiaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

Certifié exécutoire le :

Le Président du C.C.A.S



Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20231221-DCCAS231205038-DE
Date de réception : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023